CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35165** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 24/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/07/2000

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE FAUTHOUX

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/06/2006

Capital : 37 345

8 RUE CHAPELET
64200 BIARRITZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 432498095

Siret : 432 498 095 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7120677

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C62640Y1244000 / 001 487268/51

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C62640Y1244000 / 001 487268/51

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 05 59 43 70 93 **Fax :**
Portable : 06 69 51 27 68

Responsabilité légale :
SEGUI HERVE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.chauffage-plomberie-biarritz.fr

E-mail : sn.fauthouxsecretariat@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 322 843 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112 PROB	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur		13/11/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	10	18/10/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	10	19/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E35165** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE **24/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/07/2000
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/06/2006
Capital : 37 345

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 432498095

Siret : **432 498 095 00012**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7120677

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C62640Y1244000 / 001 487268/51

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C62640Y1244000 / 001 487268/51

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **SOCIETE NOUVELLE FAUTHOUX**

8 RUE CHAPELET
64200 BIARRITZ

Téléphone : 05 59 43 70 93 **Fax :**
Portable : 06 69 51 27 68

Site Internet : http://www.chauffage-plomberie-biarritz.fr
E-mail : sn.fauthouxsecretariat@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
SEGUI HERVE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.